

Le centre de cardiologie interventionnelle de la Manche

Conférence de presse – 15 Janvier 2021

Le 28 Mars 2019, le CHPC a reçu un avis favorable de la commission spécialisée de l'organisation des soins CSOS (commission consultée par l'ARS sur les demandes d'autorisation et d'implantation) pour son projet d'implantation d'un plateau de coronarographie-angioplastie dans la Manche. Cette décision a représenté l'aboutissement d'une démarche collective, au profit des habitants du Nord-Cotentin.

Ainsi, le 23 Novembre 2020, le Centre de Cardiologie Interventionnelle de la Manche a accueilli son premier patient.

Un véritable enjeu de santé publique

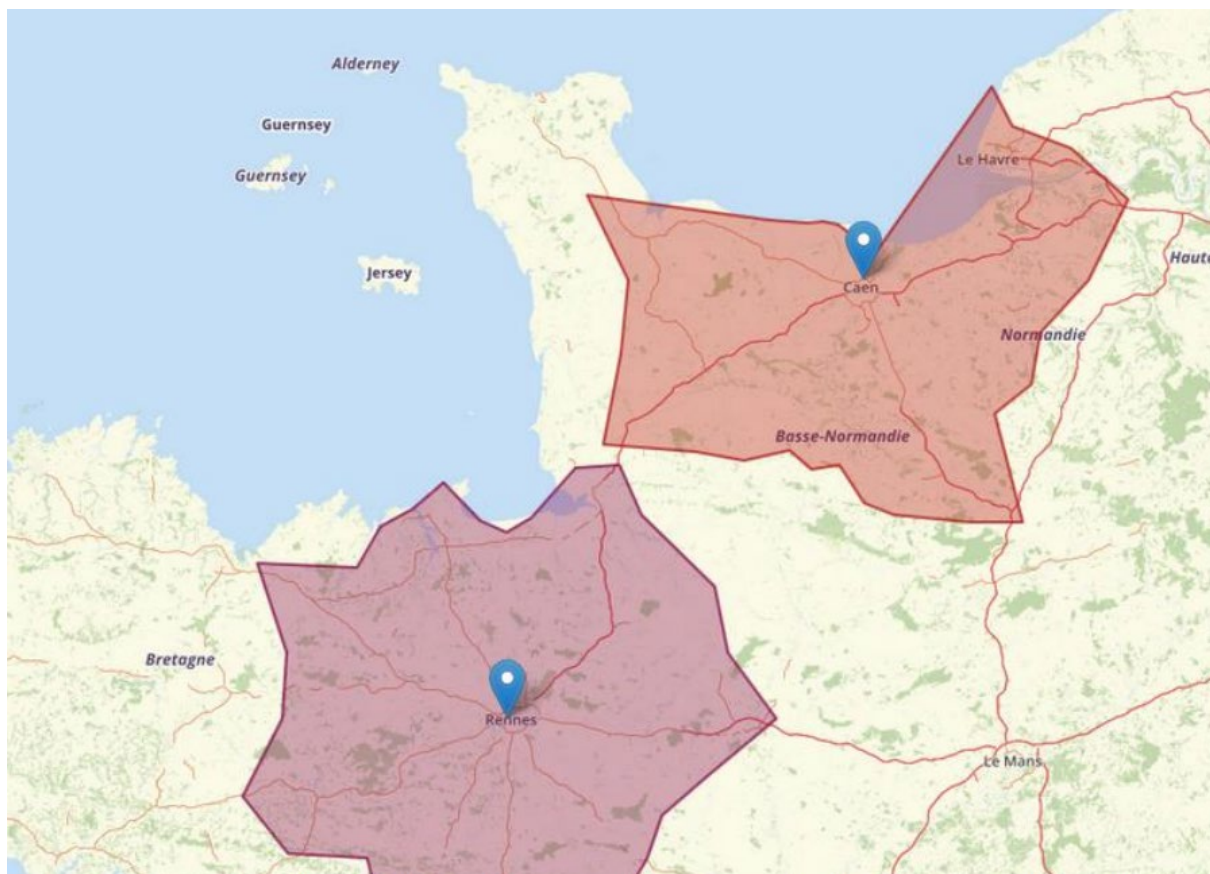
Cherbourg-En-Cotentin, avec son bassin de population de plus de 80 000 habitants, était la seule ville de France Métropolitaine d'une telle ampleur à ne pas être dotée d'un plateau de cardiologie interventionnelle, les deux seuls plateaux de Normandie occidentale étant en effet situés à Caen. Ce défaut de couverture territoriale engendrait d'évidents problèmes de santé publique avec des retards de prise en charge et des recours fréquents à la fibrinolyse dans les syndromes coronariens aigus, exposant les patients à un risque de complications accru.

Le nouveau Projet Régional de Santé de Normandie de Juillet 2018 a permis l'implantation d'une salle d'angioplastie coronaire dans le département de la Manche. Situé au cœur du bassin de population et d'emploi le plus important du département, le CHPC a sollicité l'autorisation d'exercer cette activité, conformément à son projet médical d'établissement.

Les objectifs étaient multiples mais correspondaient à l'ambition du CHPC pour la population de son territoire et du département :

- L'objectif primaire était de répondre à un besoin de santé publique afin de diminuer la morbi-mortalité associée aux pathologies coronariennes.
- Les autres objectifs visaient à étoffer l'offre de soins critiques, notamment pour les services des Urgences-SMUR, en difficulté sur le territoire.
- Enfin, le développement de cette nouvelle activité représentait un réel atout pour l'amélioration de l'attractivité de notre territoire, tant sur le plan médical que socio-économique.

Le site de Cherbourg-En-Cotentin a constitué la localisation présentant le plus de territoire non couvert par les deux centres caennais existants, avec une densité de population nouvellement couverte par cette implantation plus importante que pour tout autre site.



Carte A : Couverture de la population par les centres de coronarographie de Caen et Rennes (Zones de couleur décrivant les zones situées à une heure et moins du plateau de cardiologie interventionnelle)

A partir de la base DIAMANT (ARS), le CHPC prévoit une activité avoisinant les 500 actes thérapeutiques et 1100 actes diagnostiques, soit environ 5 actes par jour.

Un projet rendu possible grâce à la coopération médicale et paramédicale

L'aboutissement de ce projet ambitieux est le résultat d'une forte implication collective. Cette coopération médicale territoriale rapprochée, formalisée par une convention inter-établissement, a été co-portée par le CHU de Caen et le CHPC, soutenue par le Directeur Général du CHU de Caen, M. Frédéric VARNIER.

La communauté médicale du CHPC (cardiologie, réanimation polyvalente, néphrologie, urgences...) s'est fortement mobilisée et a su trouver de réels appuis auprès du Professeur Paul-Ursmar MILLIEZ, Chef de service de Cardiologie du CHU de Caen, et du Professeur Farzin BEYGUI-ESMAIL, Responsable de la cardiologie interventionnelle au CHU de Caen et Chef de l'actuel centre de cardiologie interventionnelle de la Manche.

Cette coopération a garanti l'articulation de la coronarographie avec les filières existantes, les compétences des médecins d'une équipe déjà expérimentée et par ailleurs formatrice, et une répartition d'activité existante favorable à une montée en charge rapide.

Coronarographistes intervenant au CHPC :

chpc } Coronarographistes
centre hospitalier public du cotentin



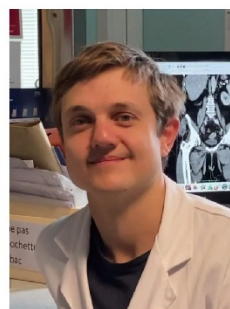
Dr Farzin BEYGUI



Dr Mathieu BIGNON



Dr Katrien BLANCHART



Dr Clément BRIET



Dr Thibaut HEUDEL



Dr Adrien LEMAITRE



Dr Guillaume MALCOR



Dr Paul MILLIEZ



Dr Vincent ROULE



Dr Rémi SABATIER



Dr Lin SCHWOB

Les personnels paramédicaux IDE et MERM de cardiologie et d'imagerie médicale du CHPC, parties prenantes de l'ouverture de ce centre, ont bénéficié d'une formation dispensée par les équipes du CHU de Caen dans les mois précédant l'ouverture de la coronarographie.

Un investissement d'avenir

La synthèse des investissements réalisés pour l'implantation du centre s'élève à 1,8 M€.

	Montants Invest.
TRVX Coro/Ueng	410 k€
Biomedical (Philips Azurion 3F15)	1100 k€
Equipments divers	50 k€
Informatiques Coro/Rythmo	140 k€
Prov Aléas (5%)	85 k€
	1 785 k€



Le CHPC a pu compter sur le soutien de l'Association Cœur et Cancer, partenaire de l'établissement depuis de nombreuses années et qui a participé au financement de l'acquisition du matériel à hauteur de 150 K€.

chpc } - COMMUNIQUE DE PRESSE -

centre hospitalier public du cotentin

Ouverture de la salle le 23 Novembre 2020 :



En pratique, qu'est-ce qu'une coronarographie ?

La coronarographie, ou angioplastie des coronaires, concerne spécifiquement l'étude des artères du cœur. Elle nécessite soit une hospitalisation de jour, soit, selon l'état général du patient, une hospitalisation de 24 à 48h.

Cet examen permet de visualiser avec précision le circuit artériel et donc de localiser les zones de rétrécissement ou de sténose. Il peut aussi être le préambule à un geste de revascularisation d'une artère par angioplastie.

En pratique, on introduit un cathéter (mini-sonde) dans une artère puis on injecte un produit spécial visible aux rayons X dans le système circulatoire près du cœur.

Dans un second temps, si constat de rétrécissement ou de sténose, le coronarographe peut effectuer une dilatation dans le but de remettre le circuit artériel en état. La technique consiste à amener, dans l'artère, un petit ballonnet gonflable au niveau de la zone rétrécie. Celui-ci, une fois gonflé, écrase la plaque d'athérome et agrandit le diamètre de l'artère. Il est ensuite dégonflé pour rouvrir la voie de la circulation sanguine et rétablir le flux.

L'angioplastie est, le plus souvent, réalisée avec la pose d'un stent. Celui-ci est un petit cylindre grillagé rétracté au contact d'un ballon. Lorsque ce dernier est gonflé, le stent est ouvert et vient s'accoler aux parois de l'artère qu'il maintient ouverte, limitant le risque à court et moyen terme de ré-occlusion de l'artère, qui existe avec une angioplastie au ballon seul.

Intervention de Mme Sonia KRIMI, Députée

« En 2018, Cherbourg-en-Cotentin était la seule ville de France de plus de 80 000 habitants à ne pas disposer d'un plateau de coronarographie. Dès le départ, je me suis pleinement mobilisée pour soutenir la candidature du Centre Hospitalier Public du Cotentin, notamment en échangeant plusieurs fois à ce sujet avec l'ancienne ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn, et en lançant une pétition qui a recueilli plus de huit mille signatures. Cette mobilisation, en lien avec les professionnels de santé et les différents acteurs locaux, a convaincu les autorités de la nécessité d'un service de coronarographie pour tout le Nord-Cotentin.

Aujourd'hui, je suis fière et heureuse car ce service sauve des vies et permet l'égalité face à l'accès aux soins. »

Sonia Krimi, Députée de la Manche



Retrouvez tous les éléments (photos, vidéos, communiqué de presse en version numérique) ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1r7sbwna9A_08Kh37t4JlvLzV7_ijHkPa?usp=sharing